



INITIATIVE MINISTÉRIELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERRES ET DES GRANDS TUNNELS

2020-2025

INVESTISSEMENTS ADMISSIBLES

STRUCTURES

- Structures de serres et de grands tunnels, incluant le recouvrement

ÉQUIPEMENTS FIXES DE PRODUCTION, INCLUANT LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ASSOCIÉS

CONDUITE DES CULTURES

- Support de culture permanent

CHAUFFAGE

- Système de production de chaleur*
- Système de distribution de chaleur

VENTILATION

- Système de ventilation naturelle
- Système de ventilation mécanique (ventilateurs HAF, VAF et Fan Jet)

CLIMAT

- Système de gestion du climat
- Système d'injection de CO₂
- Système d'éclairage
- Isolation de la serre, excluant celle des bâtiments et des autres milieux fermés

IRRIGATION ET FERTIGATION

- Station de pompage et de filtration
- Système d'injection
- Contrôleur d'irrigation
- Gouttières

* Seuls les systèmes de chaleur ayant comme source d'énergie le gaz naturel, l'électricité ou d'autres sources d'énergie renouvelable sont admissibles dans le cadre de l'Initiative.